

# D'EXPERTS À EXPERTS



## Reconversion des friches : comment accélérer la transition écologique par le recyclage foncier ?

EN PARTENARIAT AVEC  
EODD INGÉNIEURS CONSEILS



**MARDI 17 JANVIER 2023 . 11H > 13H**

Pour réduire l'artificialisation des sols qui impacte le climat et la biodiversité, la loi Climat et résilience promulguée en août 2021 confère aux Régions (à travers le SRADDET) le soin de territorialiser des objectifs chiffrés, par décennie, pour atteindre en 2050 le **Zéro Artificialisation Nette (ZAN)**. Le premier défi consiste à réduire de moitié la consommation des Espaces Naturels, Agricoles et Forestiers (ENAF) par rapport à la décennie précédente. Première étape en 2022, chaque Région a pu mobiliser les collectivités locales et les SCoT pour qu'elle formule des propositions au regard de leurs spécificités. Compte tenu des **enjeux sociaux et économiques** portés par les dynamiques d'aménagement des territoires, et des nombreux objectifs à concilier, une révision des décrets d'application en 2023 est proposée par le gouvernement pour tenir compte des nombreuses analyses et propositions formulées.

Pour répondre aux objectifs ZAN et plus généralement aux grands enjeux de la transition écologique, **la reconversion des friches** constitue sans doute un levier d'action remarquable à disposition des acteurs de l'aménagement et de la construction de nos territoires. Pour autant, chaque territoire étant spécifique, **engager une démarche systémique porteuse de cohérence et d'efficacité** nécessite de bien appréhender la diversité des savoir-faire à mobiliser, des regards à croiser et des processus multi-acteurs à engager, de l'échelle stratégique à l'échelle opérationnelle des projets. Collectif, **transversal et pluridisciplinaire**, ce travail de corédaction est une proposition pour agir qui fleure bon le retour d'expériences.

Quelles sont les **grandes étapes** pour s'engager de façon pérenne dans la reconversion des friches ? Quels sont les **bons réflexes** à adopter, de la phase stratégique aux phases opérationnelles ? Des diagnostics de friches à la livraison des projets, quelles sont les différentes **solutions aux mains des intercommunalités** pour maîtriser le foncier et les usages qui y seront développés, comment calibrer et financer les études et les travaux ? Quelles sont les compétences à mobiliser pour piloter et réaliser un projet de reconversion de friches ?

Avec les interventions de :

- **Laurent GALDEMAS**, président d'EODD Ingénieurs Conseils, participe depuis 20 ans à de nombreuses opérations de reconversion des friches. Expert en transition écologique, il est membre donateur du LIFTI, Laboratoire d'initiatives foncières et territoriales innovantes, le fonds de dotation national dédié à la question foncière. Il a coordonné et corédigé le Guide pratique de la reconversion de friches, élaboré et publié par LIFTI en novembre 2022 (téléchargement en accès libre).
- **Marie LLORENTE**, est économiste de formation, avec un parcours original entre laboratoire de recherche et bureau d'étude. Elle exerce aujourd'hui en tant que consultante-chercheuse indépendante et accompagne les collectivités et les aménageurs sur les questions d'aménagement urbain et territorial dans un contexte de transitions. Elle coanime le comité « économie circulaire des usages du foncier » du LIFTI. Parallèlement, elle enseigne l'économie de l'aménagement et les stratégies foncières à l'École d'Urbanisme de Paris et à Sciences Po Paris.

INSCRIVEZ-VOUS



LES DIRIGEANT.E.S  
DE TERRITOIRES